



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
1, impasse des oliviers
34480 – MAGALAS
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

Compte rendu de la réunion du 25/01/2023

Début de la réunion à 18h

1-Intervention de Jacques Clamouse :

Compte rendu de la réunion avec Marine CANO et les présidents de CoReg le 24 et 25 janvier 2023

Liminaire : La réunion du 24 a été organisée à l'initiative de la présidente fédérale, Martine Cano, en réponse au courrier signé par les 12 présidents de CoReg.

La réunion du 25 a été organisée à l'initiative du responsable des structures, Christian Proponnet, afin de nous informer des nouvelles fédérales suite à la réunion du COMDIR. Ce Compte rendu tient compte de ces deux réunions.

Sujets abordés :

- 1) **Modifications des statuts** : obligation de la loi.
Le vote des clubs doit être respecté sinon il y a risque de perdre la délégation. Elle n'a pas évoqué la possibilité de faire voter les présidents de CoDep et de CoReg, pas plus que la possibilité de créer des listes associées à un programme. Pourtant, c'est ce que nous avons demandé.
- 2) **Subventions ANS** : La lettre de cadrage a été reçue samedi dernier. Une réunion est prévue courant février. Ce qui change : les CoReg donneront leurs avis sur les dossiers déposés dans leurs régions et les feront remonter à la fédération. Pour l'Occitanie ça ne change pas puisque en 2021 nous avons fait partie de l'équipe pilote.
- 3) **Promotion de nos activités** : Développement de la communication via les médias nationaux : télé radio, journaux avec un budget alloué spécifique pris sur les réserves. A voir
- 4) **Aides aux structures** : le budget alloué est de l'ordre de 900 000€ soit 1/3 du budget fédéral. Une première réunion a eu lieu en visio à laquelle je n'ai pas souhaité participer. Il en est ressorti une nouvelle grille de critères qui n'est qu'un relooking n'apportant pas de véritable réponse au saupoudrage. Une somme plancher pour les clubs a été définie à 25 €. La commission va se réunir régulièrement pour faire

évoluer ces aides. Au CoReg nous devrions réfléchir à ce dossier et le faire remonter à la commission structure.

- 5) **Étude sur les possibilités envisagées sur le "développement durable"** : Demande faite par les ministères.
- 6) **Licences renouvelées après interruption** : Réduction de 5 à 3 ans pour une prise de licence pour ceux qui étaient déjà licenciés et ont abandonné pour diverses raisons mais qui désirent revenir à la fédération.
- 7) **Participation des présidents de CoReg aux réunions COMDIR** : Ce n'est pas prévu dans les statuts. Il y aurait trop de monde autour de la table. Nous avons demandé la diffusion des comptes rendus aux présidents de CoReg et de CoDep.
- 8) **AG des structures** : Les AG des structures en octobre ne permettent pas de satisfaire dans les délais l'expédition des récompenses.
- 9) **Gîte de 4 vents** : Une étude a été diligentée par le bureau du comité directeur de la fédération afin d'analyser les raisons et les solutions à apporter pour solutionner les pertes financières du Gîte. Un cabinet extérieur a présenté cette analyse qui a débouché vers un investissement pour la construction de 4 chalets.
- 10) **Hébergement des sites internet des clubs** : Jusqu'à ce jour, les clubs avaient la possibilité de faire héberger leur site internet sur le serveur fédérale (350 clubs l'ont fait) . Suite à la saturation des serveurs et à l'investissement nécessaire pour les remplacer, la fédération a décidé de ne plus héberger ses 350 sites des clubs et de leur demander de se faire héberger ailleurs. Cette situation est un retour en arrière et me semble en contradiction avec la politique fédérale qui devrait encourager la création de sites internet des clubs afin d'améliorer la communication externe.

Ces réunions devraient être régulières soit en Visio soit en présentiel
La prochaine est prévue le 18 mars.

2-La Vélocio :

Le projet de stèle est retenu .Elle aura une forme en V et sera en granit du Sidobre. Le V pour rappeler Vélocio et Vélo. Nous avons eu confirmation que la stèle serait en place pour le 1^o mai. Le devis et le dessin définitif doit nous être adressé dans le courant de la semaine 5.

L'autorisation administrative permettant la mise en place de la stèle nous est parvenu le 02/12/2012.

Guy Estopina s'est renseigné sur le coût d'un souvenir

à octroyer aux participants à la randonnée.

Il s'agira d'un gobelet sur lequel
figureront

les éléments ci-contre.

Le coût pour 1000 gobelets est de
l'ordre de 500€.

Guy Estopina s'occupera de passer
commande.



Bernard Sanchez a confirmé que les parcours VTT sont définis .Il va les envoyer à Guy Estopina pour finalisation du flyer et déclaration sur le site de la Fédération.

L'inauguration de la stèle aura lieu à Midi.

Tâches à exécuter :

*organisation d'une réunion à Lamalou les Bains avec la mairie de Lamalou , la mairie de Rosis , Le Département (E. Melin) Hérault Sport et la commission Codep : >> JP LEGAY

*Commande des motards pour la sécurité :>> JP LEGAY

*établissement du flyer et déclaration sur le site:>> Guy Estopina

*Demande au Département de la privatisation de la route, de mise en place de panneau sur la voie verte et en haut du col de Pierre Plantée>>Guy Estopina et Christian Arnold

* Budget prévisionnel : à établir dès réception du devis de la stèle>> Guy Estopina, JP Legay, René Baldellon

*Demande de financement :

 ✘ auprès du département : >>Guy Estopina et Christian Arnold

 ✘ auprès du Coreg Occitanie : René Baldellon (fournir le devis pour une aide de 500 €)

 ✘ auprès de la Fédération :>> René Baldellon

3- Le Séjour Méditerranéen des Féminines

Martine Artiaga doit rencontrer le 26 janvier la responsable du VVF pour éclaircir certains points :

>coût supplémentaire pour celles et ceux qui arriveront le vendredi soir

> problème de l'animation du Samedi soir à voir avec René Baldellon

> mise à disposition de locaux le dimanche soir pour que les gens puissent se changer avant de partir

Le repas du samedi midi sera tiré du sac

Le repas du dimanche sera offert par le Codep et aura lieu à Mèze à la brasucade du club de Mèze.

Il faudra définir une date buttoir pour les engagements (décidée au 15 février)

Les parcours sont arrêtés et le flyer est prêt.

Un café sera offert le samedi matin avant le départ sur le parking de la maison du vélo (il faudra prévoir la machine pour le café et les viennoiseries)

La prise en charge d'une partie des frais ne s'applique que pour les féminines.

Les accompagnants devront payer la totalité des frais de séjour.

4-Le Trèfle :

Bernard Sanchez précise que à ce jour il n'y a pas de problème particulier.

5- La formation :

François David a lancé une vaste consultation auprès des dirigeants des clubs afin de connaître leurs désirs .Le nombre de réponse est encore insuffisant et on constate que certains ne lisent pas les messages .Cette attitude est préjudiciable pour les membres du Codep car elle conduit à des questions inutiles.

Les résultats de cette consultation sont les suivants :

***Formation dirigeant :**

A ce jour il y a 9 candidats pour cette formation qui aura lieu le Samedi 11 mars 2023 à Bessilles à la Maison du Vélo.

Ce nombre est insuffisant et François David devra relancer les clubs en vue d'une deuxième réunion de formation.

***Formation PSC1 :**

A ce jour il y a 16 candidats . La formation sera assurée par la Protection Civile à Montpellier et à Béziers. Le coût de la formation est de 55€, dont 20€ pris en charge par le Codep . Chaque candidat devra s'inscrire selon des modalités qui lui seront communiquées par François David.

Ici aussi le nombre est insuffisant car il devrait y avoir au moins une personne formée par club sachant que cette formation peut être utile lors des sorties club mais aussi dans la vie de tous les jours

***Formation animateur :**

12 personnes désirent suivre cette formation qui aura lieu le 18 et le 19 février2023

***Formation Sécurité :**

Elle se déroulera le 25 février à Pierres Vives à Montpellier en présence de Denis VITEL.

Il semblerait qu'il y ait peu de candidats à ce jour.

Il serait souhaitable que tous les délégués sécurité soient présents . Christian Arnold et Didier Molina à vous de relancer les clubs en insistant sur l'importance de cette réunion.

6- Les adresses ffvelo des membres du Codep :

A aujourd'hui reste à définir l'adresse de Christian Arnold

7- Questions diverses :

Question posée par Claude Durand sur sa fonction .Il demande pourquoi il n'a pas eu de réponse au message qu'il a envoyé au Codep concernant sa fonction. La raison est simple c'est parce que la fonction contenue dans son message était strictement identique au document qui lui avait été envoyé le 9/12/2022

Concernant les aides aux clubs :

- * Pour les banderoles elles ne seront attribuées qu'aux nouveaux clubs
- * Pour les maillots l'aide sera supprimée en 2024 et les sommes économisées seront reversées aux clubs dans le cadre de la nouvelle coupe Codep selon le décompte suivant :

club 1° : 300€

club 2° : 200€

club 3° : 100€

*points café : pas de changements pour 2024

Le club des Titans de Béziers souhaite organiser le premier dimanche de janvier 2024 une concentration autour de la galette des rois.

Il a demandé qu'elle serait l'aide accordée par le Codep sachant que le coût sera supérieur à un point café.

Il a été demandé au Titans de nous fournir un budget prévisionnel. Le montant de l'aide sera défini à réception

Fin de la réunion à 20h.

Le Président J.Clamouse



Le secrétaire JP Legay

